

LIGNE 5 UN TRACÉ CONSTRUIT AVEC LES HABITANTS

Conseil de Métropole // Vendredi 22 mars



DÉCRYPTAGE PAR JEAN-PIERRE RICO

vice-président délégué aux transports et à la mobilité, maire de Pérols

Le bilan de la concertation préalable à la modification du tracé de la ligne 5 de tramway à l'ouest de Montpellier (entre la rue des chasseurs et le rond-point Paul-Fajon) a été approuvé par le conseil de Métropole. Ce qui caractérise la Ligne 5, c'est la concertation. Comme l'a souligné le président de la Métropole, Philippe Saurel, aucune autre ville n'a modifié le tracé d'une ligne de tramway à la demande des citoyens. Nous l'avons fait à trois reprises dans le cadre de cette déclaration d'utilité publique (DUP) modifiée ! De novembre 2017 à février 2019, la concertation auprès de la population, mais aussi des associations et des instances concernées a permis de préciser le tracé privilégié et les partis d'aménagement associés. À la suite de ces nombreux échanges, un tracé préférentiel a été retenu. Il emprunte la rue des

Chasseurs, la route de Lavérune, le boulevard Paul-Valéry, l'avenue de Vanières, la rue de Bugarel, l'avenue du XV de France, la place de Chine, la rue Rouget de Lisle jusqu'au rond-point Paul-Fajon. Ce tracé répond aux objectifs de la ligne 5 tout en préservant le parc Montcalm et en étant au plus près des quartiers prioritaires. En parallèle, le chantier de cette ligne qui reliera Clapiers à Lavérune a débuté dans la partie Nord de Montpellier (voir page 25).



Des centaines de citoyens ont participé aux réunions publiques sur la DUP modifiée de la ligne 5.

CULTURE

PATRIMOINE ET NAPOLEON



Une plaque à la mémoire du père de Napoléon I^{er}, Charles-Marie Bonaparte, a été apposée sur le mur du Rockstore, où ce dernier a été inhumé en 1785.

La Métropole adhère à deux nouvelles associations pour protéger et valoriser son patrimoine. La première est Sites et cités remarquables de France, l'association des villes et pays d'art et d'histoire et des sites patrimoniaux qui organise des ateliers, des rencontres et des missions d'étude à l'échelle nationale et internationale. La seconde est la Fédération européenne des cités napoléoniennes, une association créée en 2004 à l'initiative de Charles Bonaparte, aîné de la dernière branche vivante des Bonaparte. Elle permet à la Métropole de faire connaître et partager son histoire napoléonienne.

CONSERVATOIRE

PARTENARIAT MUSICAL AVEC LA GRANDE MOTTE



Le Conservatoire de Montpellier Méditerranée Métropole a signé une convention avec le Conservatoire de musique de La Grande Motte. Ce partenariat pédagogique a pour objet de favoriser les échanges entre ces établissements publics d'enseignement culturel. Les actions proposées permettront aux élèves d'élargir le cadre de leurs pratiques musicales. Notamment entre les élèves et professeurs des classes de piano. Un concert est déjà prévu à La Grande Motte le 12 mai.

SPORT

DES ANIMATIONS TOUT L'ÉTÉ À LA MOSSON

Des animations sportives multi-activités à destination des jeunes de 8 à 14 ans seront, cette année encore, mises en place au centre nautique Neptune. Du 8 juillet au 23 août, une centaine de jeunes pratiqueront des activités nautiques encadrées par les éducateurs sportifs de la Métropole. Dans cette période, le tarif d'accès journalier (hors week-end) sera réduit à 1 euro entre 15h et 17h30. En complément, des activités seront également proposées par des associations au stade de la Mosson et au gymnase municipal Jean Bouin.

LOGEMENTS SOCIAUX

UN MEILLEUR ÉQUILIBRE TERRITORIAL

Une conférence intercommunale du logement (CIL), co-pilotée par la Métropole et l'État, a été installée par Montpellier Méditerranée Métropole. Cette CIL a pour principale vocation d'adopter dans un document cadre les orientations concernant les attributions de logements dans le parc locatif social des 31 communes du territoire. Trois grandes orientations ont été fixées : organiser un accueil plus équilibré des populations à l'échelle métropolitaine de manière concertée avec tous les partenaires, faciliter les parcours résidentiels des ménages prioritaires, des ménages relogés dans le cadre du renouvellement urbain et des ménages en situation de mutation et enfin, accompagner la politique d'attribution en travaillant sur l'attractivité du parc et le cadre de vie.



La piscine à 1 euro en été entre 15h et 17h30!

0%

C'est l'évolution entre 2018 et 2019 des taux d'imposition de cinq taxes locales :

la cotisation foncière des entreprises, la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. La Métropole n'a pas augmenté ces taux depuis six ans comme son président Philippe Saurel s'y était engagé.

15

C'est le nombre de matchs de l'Eurovolley 2019 accueillis par Montpellier. Ces rencontres de poule entre la France, la Bulgarie, la Grèce, le Portugal et l'Italie se joueront à la Sud de France Arena du 12 au 18 septembre.

Des dizaines de milliers de spectateurs et de supporters sont attendus à Montpellier. 200 volontaires sont en cours de recrutement (inscrivez-vous sur ffvolley.org). La Métropole soutient financièrement cette manifestation sportive européenne à hauteur de 125 000 euros. Des billets sont en vente à partir de 5 euros sur tickets.france.eurovolley2019.org



Suivez en direct les conseils de Métropole sur montpellier3m.fr